



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe aviaire

Question écrite n° 80159

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le nouveau vaccin contre la grippe aviaire appelé RD3. En effet, il semblerait que des experts britanniques, italiens et norvégiens travailleraient en collaboration avec le laboratoire Sanofi Pasteur et auraient mis au point le premier vaccin contre le virus H7N1. Ce vaccin sera soumis à des essais cliniques au printemps 2006. Actuellement, la plupart des essais s'effectuent sur la souche H5N1, forme hautement pathogène de la grippe aviaire mais, selon les experts le virus H7 peut également passer de la volaille à l'homme. Le virus H7N1 est également hautement pathogène et est la cause des épizooties de volailles en 1999 en Italie. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à ce nouveau vaccin d'une part et, si grâce à ce vaccin, une solution pourra être rapidement développée contre le virus H5N1 d'autre part.

Texte de la réponse

Le vaccin actuellement développé par les firmes pharmaceutiques est un vaccin pré-pandémique. La probabilité que la souche utilisée pour développer ce vaccin ne soit pas la souche responsable de la pandémie est très forte, et il est impossible de savoir quelles seront les caractéristiques antigéniques d'un virus grippal responsable d'une pandémie, et donc de développer dès aujourd'hui le vaccin pandémique. La recherche sur ces vaccins porte sur plusieurs axes : nouveaux systèmes de production (vaccins produits sur cellules), nouveaux adjuvants (pour améliorer la réponse immunitaire et utiliser des vaccins comportant moins de protéine virale) et nouvelles formulations de vaccin (vaccin influenza « universel » reposant sur l'immunogénicité d'une protéine conservée chez tous les sous-types de virus influenza A). Un groupe d'experts, composé de membres du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, du Comité technique des vaccinations et de la cellule de lutte contre la grippe, a été constitué pour faire un suivi du développement de ces vaccins et analyser les données scientifiques des laboratoires pharmaceutiques producteurs. Suite à la dernière audition de ces firmes, en décembre 2006, les experts considèrent que des progrès ont été obtenus par l'ensemble des producteurs et que les résultats sont particulièrement encourageants, mais qu'il est encore nécessaire de recueillir des informations, notamment sur l'immunogénicité et la réactogénicité de ces vaccins, avant d'émettre une éventuelle recommandation pour l'acquisition de doses vaccinales. Afin d'avoir un avis éclairé, les experts ont prévu de faire un suivi du développement de ces vaccins et de rencontrer à nouveau les différents producteurs afin de suivre les résultats des études et des essais cliniques en cours. Par ailleurs, il est nécessaire de noter que les résultats des essais cliniques, effectués dans le cadre du projet européen FLUPAN avec le vaccin RD3 contre le virus H7N1, ne sont pas disponibles à ce jour.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80159

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11222

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3842